

Nicolas Sarkozy accélère le démantèlement de la recherche et ignore les revendications des universitaires

Le président de la République s'en est pris une nouvelle fois jeudi 22 janvier à l'existence et au rôle des organismes de recherche, en particulier au CNRS, dans des propos qui visaient bien plus l'opinion publique que les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur dont il continue d'ignorer les analyses, les propositions et les revendications. Il a explicité une conception de la recherche étroitement liée à l'innovation. Son discours manifeste une ignorance ou un mépris pour le travail des dizaines de milliers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs qui contribuent dans notre pays, dans l'ensemble des champs de la connaissance, à des avancées et un rayonnement internationalement reconnus. L'exigence d'élaboration collégiale scientifiquement discutée et fondée des priorités scientifiques, exigence qui suppose de voir reconnues des instances scientifiques démocratiques, est balayée d'un revers de main par le président de la République. Il nourrit ses propos de références démagogiques à la société civile. Les projets de démantèlement du CNRS sont accélérés, transformant celui-ci en agence de moyens et le vidant de ses chercheurs et donc de sa liberté de recherche. Si le président de la République a évoqué la contestation du décret statutaire modifiant celui de 1984 pour les enseignants-chercheurs, il s'est contenté de paroles se voulant rassurantes sans prendre en compte l'urgente nécessité du retrait de ce texte et de l'ouverture de négociations avec les organisations syndicales.

Le président de la République n'a rien annoncé comme dispositif associant, au cœur d'un authentique plan de relance (qui ne se contente pas de soutenir les groupes financiers et établissements bancaires), l'investissement pour la recherche et l'enseignement supérieur et le développement de l'emploi scientifique.

L'intervention du président de la République apparaît bien comme une tentative de contre-feu médiatique en soutien d'une ministre affaiblie alors que dans toutes les universités et les organismes de recherche la contestation s'amplifie. Pour le SNESUP, il s'agit bien, conformément à l'appel lancé par la commission administrative nationale jeudi 22 janvier, de donner un nouvel élan, une nouvelle visibilité à nos revendications. Nous devons, nous pouvons nous faire entendre.

Paris, le 23 janvier 2009

Dans la dynamique de l'appel lancé par la commission administrative nationale du SNESUP du 22, en présence de représentants de 43 universités dans l'action,

«❖ Plus de 20 000 universitaires et chercheurs (et deux tiers des présidents élus des sections du CNU) refusent l'atomisation du statut national des enseignants-chercheurs, garant des libertés scientifiques, assurant partout et dans toutes les disciplines l'articulation enseignement-recherche qui est le cœur de l'enseignement supérieur et qui nourrit la formation des étudiants. A l'inverse les collègues entendent faire reconnaître toutes leurs activités au service de l'avancée des connaissances dans la diversité des méthodes des champs disciplinaires et dans les aspects multiformes de la formation et du suivi des étudiants ainsi que dans le partage collégial de toutes les responsabilités mutualisées au sein des établissements et dans la société. Ils refusent à la fois une conception punitive de l'enseignement comme l'alourdissement de cette part de leur activité, induite par la modulation des services. Ils exigent le maintien du CNU dans son rôle de gestion nationale des carrières.

❖ Plus de 70 universités (sur 85) par des votes de leurs conseils centraux, pourtant affaiblis par la loi LRU, contestent les lourdes modifications envisagées pour la formation et le recrutement des enseignants du premier et du second degrés.

❖ Partout, dans les établissements, au CNESER, dans la rue avec les étudiants, s'exprime la nécessité de recruter sur des emplois statutaires les enseignants, les chercheurs, les personnels techniques et administratifs requis pour assurer un service public de qualité. La suspension immédiate des 1030 suppressions d'emplois prévues au budget 2009 dans les universités et la recherche en est le premier pas, pour lutter contre un développement programmé de la précarité.

Le SNESUP appelle à passer de la phase de grève administrative à la grève à partir du lundi 26 janvier, avec l'objectif de paralyser les universités, tous les établissements d'enseignements supérieur et de recherche le jeudi 29 et au-delà selon les réponses apportées par le gouvernement. »

Diffuser l'appel de la commission administrative nationale ; informer les étudiants avec le tract à leur adresse ; alerter la presse et les élus et rendre compte de toutes ces initiatives sur notre site SNESUP rénové ; organiser la visibilité du cortège enseignement supérieur-recherche dans les manifestations liées à la grève du 29 janvier.